

JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

ROUBAIX-TOURCOING: Trois mois, 15 fr. 50. — Six mois, 28 fr. — Un an, 50 fr. Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne: Trois mois, 15 fr. France et l'étranger, les frais de poste en sus.

REDACTION ET ADMINISTRATION 17, RUE NEUVE, 17. Directeur gérant: ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS ET ANNONCES: RUE NEUVE, 17, A ROUBAIX. — A LILLE, RUE DU CURÉ-SAINT-ÉTIENNE, 9 bis. Paris, chez MM. HAYAT, LAVITTE et Co, place de la Bourse, 8, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 34.

LES DOUZIÈMES PROVISOIRES

On aura beau faire, chercher toutes les combinaisons et tous les expédients possibles, nous sommes acculés aux douzièmes provisoires. Le budget ne sera pas voté avant la fin de la session. Il faudra en renvoyer à l'année prochaine la discussion définitive.

MONTONS AU CAPITOLE

Dans le discours qu'il a prononcé au Sénat à l'occasion du vote des crédits du Tonkin, M. Jules Ferry, loin de confesser les erreurs dans lesquelles il nous a entraînés, loin de se sentir atteint dans son infailibilité par les mécomptes qu'il a recueillis sur toutes les routes et dans toutes les directions depuis vingt mois, a porté un regard complaisant sur lui-même et sur la scène du monde, et c'est sans sourcilier, sans rire, qu'il a osé caractériser dans les termes suivants son œuvre diplomatique. La citation est un peu longue, mais nous osons croire qu'elle est instructive :

DÉCLARATION DE GUERRE

La guerre est résolue. Elle va être déclarée à la Chine. Dans le conseil des ministres qui a été tenu ce matin à l'Élysée, non seulement la question de la déclaration de guerre a été traitée, mais les termes en ont été arrêtés.

LE POURBOIRE DE M. RÉCIPON

La loi interdit la nomination des députés dans l'ordre de la Légion d'honneur. La loi a raison. Le ruban rouge dépendrait directement du ministère, on pourrait croire, lorsqu'on l'attache à une boutonnière législative, qu'il est destiné à payer un service politique, un vote docile, un aveuglement intéressé.

REVUE DE LA PRESSE

La discussion du budget. L'écœurante discussion du budget des cultes, sou par sou, liard par liard, doit à l'éloquente parole de M. de Mun d'abord provoqué des protestations sévères jusque dans les rangs des adversaires de l'Église. Le XIXe Siècle rend hommage à « spectacle magnifique » qu'a présenté l'improvisation de M. de Mun, et il n'hésite pas à en citer la conclusion :

arrêtée de la part du ministère français, de prendre contre la Chine une vigoureuse offensive. La guerre, une guerre sérieuse, paraissait du reste bien décidée dans l'esprit de M. Ferry, après l'échec de la médiation de lord Granville.

Un jour, je comprends la lutte franche, loyale, et je suis tout prêt à y faire face. Mais ce que je n'admets pas, c'est que du Concordat, un instrument de paix et de conciliation, on fasse une arme de combat; c'est qu'on se dise au dehors respectueux de la religion, et qu'on s'efforce de la détruire ici dans toutes ses sources de vie.

Une conférence de M. Paul Bert. M. Paul Bert, on le sait, aime à parler de tout et d'autres choses encore. La science, l'enseignement, la religion, l'histoire, tout lui est familier. Il a traité tant de sujets qu'il lui est difficile d'en trouver de nouveaux.

Une conférence de M. Paul Bert. M. Paul Bert, on le sait, aime à parler de tout et d'autres choses encore. La science, l'enseignement, la religion, l'histoire, tout lui est familier. Il a traité tant de sujets qu'il lui est difficile d'en trouver de nouveaux.

Après que nous aurons relié les deux plus grands océans du globe, l'Atlantique et l'océan Indien.

Après que nous aurons relié les deux plus grands océans du globe, l'Atlantique et l'océan Indien.

Après que nous aurons relié les deux plus grands océans du globe, l'Atlantique et l'océan Indien.

Après que nous aurons relié les deux plus grands océans du globe, l'Atlantique et l'océan Indien.

Après que nous aurons relié les deux plus grands océans du globe, l'Atlantique et l'océan Indien.

Oui, je comprends ceux qui refusent un bud-

même du jugement par les jurés. Ils provoquent contre lui, un jour ou l'autre, au grand chagrin de tous les esprits libéraux, une de ces réactions irréfléchies auxquelles l'opinion publique est parfois sujette, et qui emportent l'institution tout entière avec les abus qu'elle a causés.

Le Journal des Débats constate le mal, mais il faudrait remonter à la vraie cause, et pour cela s'en prendre au gouvernement dont nombre d'actes ont perverti la notion du sens moral public, de façon à devoir, tôt ou tard, amener les scandales judiciaires dont se plaint justement le Journal des Débats.

NOUVELLES DU JOUR

Les incompatibilités. Paris, 12 décembre. — Dans le but de ne pas obliger leurs collègues à opter entre leur fonction et leur mandat, les membres républicains de la commission des incompatibilités ont adopté l'amendement Naquet-Testelin, tendant à ce que la loi n'ait pas d'effets rétroactifs.

Le président nous avertit des droits à frapper les maires, destinés à la distillerie et les autres mais sans distinction.

Le Comité républicain français. On annonce que la direction politique du Ministère opportuniste, la République française, vient de renvoyer à un comité composé de MM. Scheurer-Kestner, Edouard Millaud, sénateurs; Ranc, Spuller, Deluns-Montaud et Jules Roche, ses continus en évolution vers les régions gouvernementales.

Revolutions espagnoles. Madrid, 12 décembre. — Les Espagnols protestent contre la présence en France de troupes d'Espagne; la possession de territoire qui appartient de droit à cette dernière. Ce journal soutient aussi que les territoires et la baie de Camerones, occupés récemment par l'Allemagne, sont des propriétés espagnoles.

LA LIGUE DE LA PROTECTION DES FEMMES

C'est jeudi soir, à la salle de la Redoute, rue Jean-Jacques-Rousseau, qu'a été définitivement constituée cette fameuse Ligue. Très peu de monde d'ailleurs — ce qui a jeté un tel froid que Mlle Louise Barbesrouse a dû presider tout emmitouffée dans sa fourrure, n'ayant à côté d'elle, pour unique assesseur, que le citoyen Jules Allix.

Le dernier, après la lecture du procès-verbal de la réunion tenue rue Saint-Honoré, déposée devant l'assistance, une correspondance assez curieuse: c'est d'abord une lettre d'adhésion à la Ligue et une adresse à Mme Clovis Hugues, du Cercle des femmes indépendantes de France, de Versailles. Cette adresse, dans laquelle les hommes sont traités de lâches, soulève de nombreuses protestations de la part des assistants barbus. A grand-peine, Mlle Barbesrouse ramène le calme en disant: « Nous ne demandons pas mieux que les hommes fassent acte de virilité pour nous défendre! »

tout la dernière: «... l'homme infernal et berru » Enfin, après une autre adresse de la « Libre Pensée des femmes de l'Yonne », le citoyen Allix raconte, en de longs détails, la façon polie dont la Ligue pour la révision de la Constitution, a refusé d'accepter dans son sein Mlle Barbesrouse, déléguée du Cercle social des femmes.

Une interruption n'évite pas le citoyen Allix, qui s'écrie: « L'invasion est une force; les femmes envahiront tous les comités électoraux. Quand nous serons organisées, on enverra nos réunions une déléguée de quatre femmes par arrondissement: nous pourrions donc ainsi envoyer quatre-vingts femmes en un seul jour! et nous ne craignons pas alors de faire de l'agitation autour des listes électorales de femmes! »

Cris: « Qu'est-ce qui fera la cuisine? » Un vieillard se dresse et s'écrie: « Messieurs, pas de ricanements! On ne ricane pas avec les femmes! » Hilarité générale, qui ne diminue pas quand le citoyen Allix vient proposer d'offrir à Mme Clovis Hugues une œuvre d'art, un vase de Sévres par exemple, sur lequel serait reproduite la scène tragique du Palais-de-Justice.

Un jeune femme monte à la tribune: très nerveuse, elle n'a pu que se contenter de traiter les femmes de folles quand elles défendent leurs droits. Elle recueille de nombreux bravos en déclarant: « que le virilité est une arme lâche et vile, mais qu'avec le noble revolver la femme ne sera plus du sexe faible. La femme doit tuer: elle tuera. Ce n'est pas Morin, c'est Basile, c'est le jésuitisme qu'a tué Mme Clovis Hugues. »

LA GUERRE AVEC LA CHINE

Menace de démission du général Brière de l'Isle. Londres, 12 décembre. — Le Times publie dans sa seconde édition la dépêche suivante de Hong-Kong, le 12 décembre: La station est toujours la même à Kélung et au Tonkin. Le général Brière de l'Isle menace de donner sa démission si on ne lui envoie pas tous les renforts qu'il a demandés.

Les négociations à Londres. Londres, 12 décembre. — La Pall Mall Gazette dit que la pierre d'achoppement des négociations tendant à amener un accord entre la France et la Chine, a été la condition mise par la France, que les troupes françaises continueraient à occuper Kélung.

LES CATHOLIQUES PERSÉCUTÉS. Rome, 12 décembre. — La Propaganda apprend que sur un seul point de la province de Kwei-Chou, cinquante stations de missionnaires ont été brûlées, les églises ont été détruites, les collèges et les orphelins saisis.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Présidence de M. SADI-CARNOT, vice-président. La Chambre reprend la discussion du budget de la guerre.

M. Reille demande le report de 30,000 fr. du budget extraordinaire au budget ordinaire. M. Ballue répond que le but du préopinant est de grossir le déficit apparent du budget.

M. Reille appuie l'amendement de Mgr Freppel qui est repoussé par 385 voix contre 115.

Le chapitre 9 (solde des corps de troupe), est adopté, ainsi que le chapitre 10 (gendarmes départementaux, bataillon mobile et légion d'Afrique), et le chapitre 11 (garde républicaine).

M. Escaquier critique l'augmentation du personnel et demande la simplification des rouages (inattention générale).

M. Delaporte demande faire des économies en réduisant le personnel et les dépenses des constructions navales. (La suite de la discussion est ajournée).

BULLETIN ÉCONOMIQUE

LES TARIFS DE TRANSPORTS. — Voici les conclusions du rapport lu au cours de la dernière séance de la chambre de commerce de Dunkerque par la commission des tarifs de transports à l'exportation, instituée au sein de cette chambre :

Actuellement avec la tarification existante des chemins de fer du Nord et de l'Ouest, il y a un avantage pour la destination du Havre de prendre la voie de Dunkerque. Les marchandises sus-dénommées paient en effet un prix total de 27 fr. 60 par tonne (Roubaix au Havre) soit une économie de 22 fr. 75 sur le coût des transports par chemin de fer entre les deux mêmes points.

En grande vitesse les mêmes expéditions ont à acquiescer les prix suivants :

Roubaix à Anvers (par chemin de fer) 45 fr. la tonne en nombre rond.

Roubaix au Havre (par chemin de fer) 440 fr. la tonne en nombre rond.

Roubaix au Havre (par Dunkerque et par mer) 53.50.